Noal-Pondi Infos

AOYAL PONTIVY

Bulletin Municipal de Noyal-Pontivy

Numéro 5 - Juillet 2022

ÉDITO



Dans ce numéro : Rétro en images 2 Cérémonie patriotique du 8 mai Matinée sécurité routière Enfance-jeunesse 2 • Carte+ : N'oubliez pas la rentrée! Environnement Réglementation de l'emploi du feu et 3 du brûlage des déchets verts Journée pêche de sauvetage · Bruits de voisinage **Travaux** Rue Joachim Le Strat 4-5 Cimetière Accessibilité Vie pratique Ages & Vie 6-7 Médiathèque municipale Mutuelles Communales 12 000 vélos en Bretagne cet été 8 Forum des associations Marché semi-nocturne **Pontivy Communauté** 8 Intramuros

Noyalaises, Noyalais, Les projets avancent ou se concrétisent.

L'aménagement du centre bourg touche à sa fin, vous allez pouvoir prendre possession des lieux (cf photos p. 4 du bulletin) :

- Parc paysager avec ses placettes et ses bancs permettant aux Noyalais de pouvoir s'y retrouver.
- Réaménagement de la rue Joachim Le Strat :
- ⇒ Sécurisation des piétons par des trottoirs plus homogènes.
- ⇒ Circulation à sens unique pour fluidifier la circulation
- ⇒ Diminution de la vitesse par la mise en place d'un plateau surélevé et d'une chicane.
- Aménagement de 13 places de parking pour désengorger le pourtour de l'Eglise.

Tous les jours, l'actualité nous informe des différentes fermetures et notamment des urgences des hôpitaux, et cela même dans des grandes villes. Lorsque les candidats aux élections législatives m'ont appelé pour connaitre les priorités à mettre en place, bien évidemment, la santé et la gestion des déserts médicaux m'est venu immédiatement à l'esprit. Nous devons activer tous les leviers pour résoudre ce problème afin que chacun puisse se faire soigner correctement.

C'est dans ce contexte tendu, que nous fêtons cette année les 10 ans du Centre Hospitalier de Noyal-Pontivy.

Nous avons un très bel outil près de chez nous, nous devons tout faire pour qu'il garde son attractivité afin d'attirer de nouveaux médecins et praticiens pour les prochaines décennies et assurer la continuité des soins.

Malheureusement, dans les territoires ruraux notamment, d'autres services sont amenés, à réduire considérablement leurs horaires d'ouverture.

C'est le cas de La Poste qui ouvre seulement 12 h par semaine soit 3 h par jour sur 4 jours (du mardi au vendredi).

Cela nous a obligé à avoir une réflexion sur les possibilités s'offrant à nous pour pallier ce manque. Nous avons donc démarché les commerçants susceptibles d'être intéressés par la reprise du service postal afin de rendre aux Noyalais mais aussi aux habitants des communes environnantes un service avec une amplitude plus importante.

Les services de La Poste sont venus à leur rencontre afin de vérifier si leur commerce pouvait accueillir ce service. Le Bar Tabac-Presse Le Manoir répondant le mieux aux différents critères, celui-ci prendra donc en charge le relais postal à partir de début Septembre.

La Poste fermera ses portes à cette même date.

Certes, il est toujours dommageable de perdre un service public mais il est aussi important de combler ce manque vis-à-vis de nos citoyens pour un meilleur service plutôt que de déplorer cette perte et ne rien faire en se disant qu'un jour peut-être cela reviendra.

Souvent propice aux fêtes de famille, aux retrouvailles entre amis, aux manifestations associatives, la période estivale se présente à nous. Après une année de labeur, une année de préparation aux examens, un moment de repos et de trêve est toujours le bienvenu. Bonnes vacances à vous.

Lionel ROPERT Maire de Noyal-Pontivy

Rétro en images

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE DU 8 MAI





Dimanche 8 mai, anciens combattants, élus et citoyens de la commune étaient réunis pour commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Les enfants des écoles Françoise Dolto et Sainte-Noyale étaient présents.

Deux enfants du Conseil Municipal des Enfants ont lu un texte sur le sort des enfants juifs qui devaient vivre cachés.

MATINÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE





Pour la semaine de la sécurité routière organisée par la préfecture du Morbihan, l'accueil de loisirs NoaLoisirs a choisi d'apprendre aux enfants les bases de la signalétique routière sur un parcours ludique.

Mercredi 11 mai, Claire Liétard, sous-préfète de l'arrondissement de Pontivy, était présente pour cette action, aux côtés de Lionel Ropert, maire, et Claudine Le Gargasson, adjointe enfance jeunesse.

Un bracelet réfléchissant, à porter au bras ou à la cheville, a également été remis à chaque enfant ce qui lui permettra d'être mieux vu sur le parcours de l'école ou du car.

Dans le cadre de cette semaine de la sécurité, des éthylotests étaient aussi mis à disposition en mairie.

Enfance-Jeunesse





À partir du 1er septembre 2022, les paiements par chèque pour la restauration scolaire, la garderie et le service Enfance-Jeunesse seront à déposer dans la boîte aux lettres installée à l'intérieur de la mairie.

Les paiements en espèces, chèques ANCV et chèques CESU (uniquement pour l'accueil de loisirs) seront à faire auprès du responsable du service Enfance-Jeunesse en mairie (RDV: 06 76 48 07 11 ou enfance.jeunesse@noyal-pontivy.fr)

Nous vous remercions de privilégier les paiements par Internet (paiement plus sécurisé), les paiements en espèces et par chèque devant rester exceptionnels.

Il est important que les comptes « Famille » soient crédités avant la rentrée de septembre prochain afin que vous puissiez inscrire votre (vos) enfant(s) au(x) services(s)

Pour rappel et pour une meilleure organisation du restaurant scolaire, les inscriptions et annulations doivent être réalisées 24 h avant la date effective du service.

État-civil

Les naissances, mariages et décès des Noyalais(es) ne peuvent donner lieu à publication dans le bulletin municipal et sur le site de la commune, sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches.

Naissance

MAI 2021

28 Romane, fille de Fabien JOSSO et Solenne BILY

Environnement

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU ET DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

L'usage du feu est réglementé dans le département du Morbihan (Arrêté du 26 septembre 2019) et notamment pour l'incinération de végétaux, les feux festifs (feux d'artifices, feux de camp, barbecues...).

INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, c'est interdit.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention maximale de 450 € (art. 131-13 du nouveau Code pénal).



Les bonnes pratiques à développer :

- Le compostage, le broyage et paillage à domicile, solution la plus simple et la plus efficace pour entretenir le jardin.
- Bien sèches, les branches peuvent être valorisées en fagots et petits bois pour la cheminée, le poêle à bois et le barbecue.
- Entassées proprement le long d'une clôture, elles peuvent devenir de bons abris pour les hérissons...

LE DÉBROUSSAILLEMENT

Débroussailler est une action à votre portée qui permet d'assurer la protection des personnes et des biens si un incendie menace directement votre propriété. D'autre part si votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation d'un feu à partir de chez vous, sont limités.

Débroussailler à temps ..

La législation en vigueur prévoit une obligation pour le propriétaire (ou ses ayants droits) d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers et usines lui appartenant. Le Maire peut, pour des motifs d'environnements, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

+ d'infos : L'arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 est consultable en mairie auprès de la police municipale. https://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-et-technologiques-majeurs-et-leurs-plans/ Connaitre-et-informer/Risque-feu-de-foret/Risque-feu-de-foret

Ou sur le site internet de la commune : https://www.noyal-pontivy.fr/environnement/reglementations/



JOURNÉE PÊCHE DE SAUVETAGE

Dans le cadre du projet «Tous acteurs pour des écoles en transition», les élèves en CM de l'école Françoise Dolto ont participé à une journée pêche de sauvetage des poissons de l'étang du Valvert avec des pêcheurs professionnels dont la société de pêche de la commune.

Encadrée par Aziliz Orvoine, l'animatrice environnement de Pontivy Communauté, ils ont ensuite poursuivi l'après-midi avec la réalisation d'un herbier.

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage dont le bruit en particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Lundi au samedi : 9h - 12 h et 14h - 19h

• Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 : « Lutte contre les bruits de voisinage »

Votre tranquillité et celle de vos voisins dépendent du respect de cette réglementation, mais aussi de la simple conscience que l'on gêne.

Si vous ne respectez pas cet arrêté, vous vous exposez à une contravention de 450 €.

Les véhicules à moteur, les propriétaires d'animaux doivent veiller à ne pas émettre de bruits de nature à gêner leur entourage par leur intensité et leur durée.

En cas de risque de tapage nocturne exceptionnel avertissez au préalable vos voisins et essayez au maximum de limiter les désagréments. En tant que voisin, acceptez également que votre tranquillité soit quelquefois perturbée.

Ne réagissez donc pas à chaque nuisance ponctuelle, mais cherchez un terrain d'entente.

Travaux

RUE JOACHIM LE STRAT



CIMETIÈRE



Pendant quelques mois suite à un incident, un pilier et le portail du cimetière avaient été endommagés, nous obligeant à bloquer l'entrée princi-

Le temps des démarches auprès des assurances et de la réfection du portail étant maintenant derrière nous, tout est rentré dans l'ordre, et nous avons donc retrouvé un fonctionnement normal de la porte principale.





La majorité des cavurnes étant toutes achetées et pour faire face à la demande croissante, un nouveau columbarium va être aménagé. Celui-ci jouxtera l'ancien et sera composé de 18 cavurnes.

L'espace étant plus réduit qu'une tombe pour le fleurissement, le règlement est à appliquer.

Une étude sur les allées va être également menée afin d'améliorer l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

ACCESSIBILITÉ



Au budget 2022, nous avions prévu 10 000 € pour la mise en accessibilité de certains de nos bâtiments communaux. Les travaux pour cette année concernaient la mairie, la salle des sports, l'école Françoise Dolto, la garderie et le restaurant scolaire.

Ceux-ci ont été faits courant mai et sont subventionnés à hauteur de 50 % dans le cadre de la Dotation des Équipements des Territoire Ruraux (DETR).

Nous y retrouvons, la mise en place d'une boucle magnétique pour mal entendant, l'installation d'un bouton d'appel pour handicapé à l'entrée de la mairie et du CCAS, ou encore l'achat de rampes amovibles.

Travaux

LE VALVERT









Le Valvert a entamé sa mue.

L'étang est désormais vide et la rivière d'origine commence à reprendre son cours.

Une pêche de sauvegarde, menée avec le concours d'un pêcheur professionnel, de la fédération de pêche du Morbihan et de l'association des pêcheurs de Noyal-Pontivy a permis de récupérer 1 tonne 800 de poissons relâchés dans le canal, le bief de l'école de pêche des Récollets à Pontivy et d'autres points d'eau de la région.

Par le biais de trois réunions publiques de travail, les souhaits des noyalais en terme d'aménagements ont été recueillis.

Les enfants de CM1/CM2 de l'école F. Dolto, dans le cadre d'un projet environnemental piloté par la communauté de communes, ont apporté leur pierre à l'édifice au travers de dessins réalisés sur le site et qui expriment leurs envies sur le devenir du Valvert.

La synthèse qui en sera faite servira de base au bureau d'études pour construire le projet de réhabilitation du site.

Après une période d'assec permettant de stabiliser les sols et de confirmer le tracé du lit de la rivière, les travaux débuteront au printemps pour s'achever à l'automne 2023.

PONTIVY COMMUNAUTÉ-ANIMATION ENVIRONNEMENT GRATUITE



Jeudi 25 août, de 14h à 16h - Valvert

Animation nature « D'un miroir d'eau à une rivière qui chante »
Histoire et projet du site du Valvert, zone humide naturelle qui retrouve sa vraie nature.

Une animation ponctuée d'interventions, d'animations et de jeux sensoriels...

Pour toute la famille, limitée à 20 personnes.

Sur inscription soit:

- Suivre le lien Google Drive : https://cutt.ly/EGK0DHj
- Appeler l'Office de tourisme au 02.97.25.04.10
- Télécharger le lien via ce QR code



Vie Pratique

AGES & VIE OUVERTURE: PRINTEMPS 2023



Ages & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : « nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir ».

Depuis, Ages & Vie développe partout en France sa réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR2-3-4) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible. Après l'apparition du coronavirus, nous sommes plus que jamais convaincus que ce dispositif mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (seulement 8 chambres par colocation) est un choix optimum ; une solution qui protège sans isoler.

A ce jour plus de 1 000 personnes (88 ans en moyenne) sont hébergées et accompagnées, sur plus de quatre-vingt-dix sites dans toute la France. Fin 2024, ce sera plus de 300 nouvelles implantations sur tout le territoire, offrant 4 800 chambres et permettant la création de 2 000 emplois directs.

Ages & Vie

La colocation est au coeur du dispositif Ages & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement avec une présence 24h/24.

Ages & Vie a construit rue de l'égalité, deux maisons d'environ 380 m² qui seront louées en colocations meublées à 16 personnes âgées.

Une priorité sera accordée aux habitants de NOYAL-PONTIVY et à leurs ascendants.



Les colocations Ages & Vie seront de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80 m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30 m²) sont composés d'une chambre/séiour. d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse.

On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1 600 € MENSUELS tout compris (aides déduites : APA, Crédits d'Impôts, et Allocation Logement). Ce reste à charge qui peut être inférieur en fonction des plans d'aides départementaux comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Six emplois pérennes et non délocalisables créés



Une campagne de recrutement sera menée quatre mois Vivre bien entouré, avant l'ouverture de la colocation, six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés, les candidats pourront envoyer un CV et une lettre de motivation à cette adresse : recrutement@agesetvie.com .

Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Ages & Vie : un lieu de travail unique, la possibilité de signer un contrat à durée indéterminé (CDI) et à temps plein avec un planning connu à l'avance (incluant deux jours de repos consécutifs hebdomadaires), un niveau de salaire plus élevé que la moyenne (incluant des primes) et des possibilités d'évolution et de formations importantes.

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & Vie est une 3^{ème} voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

Source textes et illustrations : Ages & Vie



Vie Pratique

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe de la médiathèque municipale vous informe que la structure fermera pour les congés d'été le samedi 30 juillet à midi.

Réouverte mercredi 7 septembre à 14h.

Une pré-inscription sera possible le samedi 3 septembre au forum des associations.

L'accès et l'adhésion à la médiathèque sont gratuits pour toute la population Noyalaise ou hors commune. Venez vous poser pour lire, étudier, sans même être abonné.

HORAIRES Mercredi: 14h - 18h30 et Samedi: 10h - 12h

Voici l'équipe qui vous accueille ponctuellement, absentes sur les photos Anne-Françoise Cadic et Annie Oliviéro :





MUTUELLES COMMUNALES

Lors du conseil municipal, du lundi 27 septembre 2021, les élus ont approuvé la mise en place de deux mutuelles communales pour tous les Noyalais.

- Sans questionnaire de santé ni limite d'âge, les habitants peuvent souscrire à l'une des mutuelles sélectionnées par les élus.
- Les conseillères des 2 mutuelles, Groupama et Mutuelle Bretagne Atlantique (MBA), restent à votre disposition pour tout renseignement et prise de rendez-vous :



Groupama:

Emeline MARIO 06 74 61 06 28

Permanences en mairie - 10h à 12h - le 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre

MRΔ

Gwenaëlle AMIAUX 06 73 89 24 37

Permanences en mairie - 14h à 17h30 - 8 et 22 septembre - 13 et 20 octobre 10 et 24 novembre - 8 et 15 décembre

Agenda



CYCLOTOURISME: 12 000 VÉLOS EN BRETAGNE CET ÉTÉ

Du 31 juillet au 7 août 2022 aura lieu la 83 ème Semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

Le mardi 2 août 2022,

les cyclistes passeront par Noyal-Pontivy

entre 8h30 et 9h30 rues Joseph Cadic, de l'Égalité, Abbé le Drogo, de Pontigo, de Sainte-Noyale, du Presbytère et Kroez person.



FORUM DES ASSOS

Les clubs et associations présents :

- Amicale des donneurs de sang bénévoles du grand Noyal 1.
- 2. Association de Détente Noyalaise
- 3. Badminton club novalais
- 4. **Basket Moutons Blancs**
- 5. Conservatoire de musique et de danse de Pontivy Communauté
- 6. École de Hand
- 7. Evi'Danse
- 8. Football Loisir en Salle Noyalais
- **Football Moutons Blancs** 9.
- 10. Guidon noyalais
- 11. Gymnastique Féminine Moutons Blancs
- 12. Judo club novalais
- 13. Karaté pays de Pontivy
- 14. Noyal-Pontivy Tennis de table
- 15. Patineurs des Moutons Blancs
- 16. Rando noyalaise
- 17. Tennis Club Pondi

Et les services municipaux : Médiathèque municipale, NoaLoisirs et Techno@l



MARCHÉ SEMI-NOCTURNE ET ANIMATIONS

Vendredi 9 septembre 16h-22h Place de l'Église

Pontivy Communauté

INTRAMUROS: UNE APPLI IDÉALE POUR RESTER CONNECTÉ À VOTRE COMMUNE

Lancée ce 15 novembre 2021, la toute nouvelle application mobile de Pontivy Communauté vous informe sur les actualités de l'intercommunalité et de TOUTES les communes du territoire.

Elle propose 4 onglets : Services, Journal, Agenda et Découvrir.

+ d'infos : https://www.pontivy-communaute.bzh/actualites/intramuros-lessentiel-de-sa-commune-dans-votre-poche-24h<u>-24-et-7j-7/</u>

Comment la télécharger ?

L'application est GRATUITE et ne collecte aucune de vos données personnelles. Il est possible de la télécharger via ce QR code

ou directement depuis le play store (Android) ou l'app store (iPhone).

En quelques secondes, retrouvez votre commune soit en procédant à une recherche dans le département de votre choix, soit en vous géolocalisant.

Une fois votre localité sélectionnée, vous pouvez demander à recevoir les notifications...



Mairie de Noyal-Pontivy Place du Manoir 56920 Noyal-Pontivy **Tél**: 02 97 38 30 66 **Mail**: communication@noyal-pontivy.fr **Site Internet**: www.noyal-pontivy.fr

mairienovalpontivy Directeur de publication : Lionel Ropert, Maire - Responsable de la Rédaction : Lionel Ropert, Maire et les adjoints Conception et réalisation : service communication - Impression : Copyplan Tirage : 1 700 exemplaires

Page 8